

Plan Climat Air Energie Territorial



Angervilliers
Boullay-les-Troux
Briis-sous-Forges
Courson-Monteloup
Fontenay-lès-Briis
Forges-les-Bains
Gometz-la-Ville
Janvry
Les Molières
Limours
Pecqueuse
Saint-Jean de Beaugerard
Saint-Maurice-Montcouronne
Vaugrigneuse

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



 www.cc-paysdelimours.fr/plan-climat 

Avis de consultation publique

Par délibération n°2022-42 en date du 11 juillet 2022 la **Communauté de Communes du PAYS DE LIMOURS (CCPL)** a arrêté le projet de **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)**.

Conformément à la procédure, le document a été transmis aux personnes publiques associées. Désormais, il est soumis à la **consultation du public**, conformément à l'article L123-19 du code de l'environnement :

du **jeudi 11 juillet 2024 à 9h**, au **lundi 26 août 2024 à 9h**.

Le public pourra ainsi consulter les différentes pièces composant le dossier du PCAET ainsi que les avis des personnes publiques associées :

- soit en format dématérialisé sur le **site internet de la communauté de communes**,
- soit en format papier mis à disposition au **siège de la CCPL, 615 rue fontaine de ville - 91640 Briis-sous-Forges**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au jeudi de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h). Il est conseillé d'appeler préalablement pour prendre rendez-vous.

Durant cette période, il sera possible de déposer des **observations** :

- de manière électronique via l'adresse mail **consultation.pcaet@cc-paysdelimours.fr**
- ou bien par **courrier manuscrit** déposé au siège de la CCPL.

A l'issue de cette consultation publique, le projet de PCAET pourra être modifié si nécessaire suivant les avis et remarques, puis sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de la CCPL.



01 64 90 02 12



environnement@cc-paysdelimours.fr